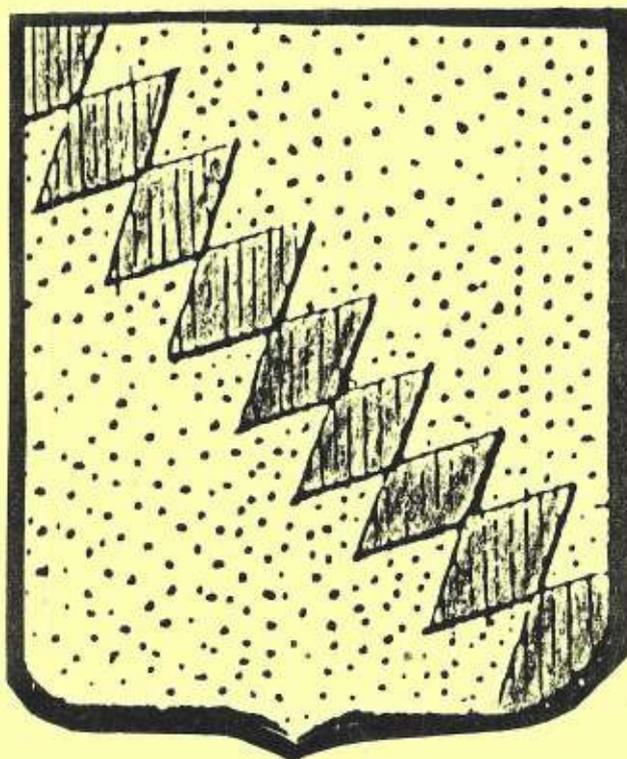


COMMUNE DE  
LA ROUAUDIERE



**BULLETIN  
MUNICIPAL**

1991 - N° 9

Une année s'est écoulée depuis la parution de notre dernier bulletin. Des évènements importants se sont produits à l'Est, bouleversant l'équilibre mondial. Nous avons suivi au jour le jour la crise du Golfe, inquiets pour nos approvisionnements en carburant. Ce qui se passe loin de chez nous ne peut plus nous laisser indifférent et l'information passe vite. Nous avons souffert de la sécheresse en 1990 et nous pouvons avoir des craintes pour 1991.

Dans deux ans, nous serons Européens, la libre circulation des biens et des personnes posera de nombreux problèmes auxquels nous devons nous adapter.

Avec l'allongement de la vie, la charge des retraites augmente pour les actifs. Nous savons que des produits nouveaux, des techniques nouvelles apparaîtront, modifiant nos habitudes ; les jeunes générations devront relever un formidable défi : le chômage augmente, mais on manque d'ouvriers qualifiés. Aussi, tous les responsables considèrent la formation comme l'investissement prioritaire. Nous vivons une époque difficile, mais passionnante par les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Quels que soient nos moyens, nous pouvons participer à l'action et contribuer à l'avenir de notre Société c'est le voeu que je forme pour chacun d'entre vous.

Le Maire,

P. VIVIEN



**BUDGET PRIMITIF 1990**

La Commission des Finances s'est réunie afin de préparer le budget primitif avec l'aide du Receveur Municipal Monsieur CALVEZ.

Le budget primitif a été voté par le Conseil Municipal le 29 mars 1990. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- section de fonctionnement : 1 460 685 F
- section d'investissement : 1 327 300 F.

Les taux des 4 taxes n'ont pas été modifiés, ce qui donne les produits suivants :

taxe d'habitation	14,00 %	73 907 F
taxe foncière bâti	24,70 %	86 047 F
taxe foncière non bâti	38,35 %	311 130 F
taxe professionnelle	7,29 %	153 601 F

TOTAL 624 685 F

contre 606 632 F en 1989, soit une augmentation du produit de 2,98 % (compte-tenu des variations des bases).

**COMPTE ADMINISTRATIF 1989**

Au cours de la même réunion, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 1989 :

Fonctionnement : dépenses : 1 174 174,33 F

recettes : 2 192 124,75 F dont 1 087 290,03 F  
d'excédents antérieurs.

Investissement : dépenses : 1 171 561,18 F dont 546 062,54 de  
déficits antérieurs

recettes : 677 194,55 F

A la fin de l'exercice 1989, l'excédent était de 523 583,79 F

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990

Le budget supplémentaire a été voté par le Conseil Municipal le 03 octobre 1990. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- fonctionnement : 662 070,42 F
- investissement : 618 070,42 F

## COMPTABILITE 1990

A la fin de l'exercice 1990, le montant des dépenses s'élève à 3 209 727,42 F et celui des recettes à 2 916 762,32 F.

494 mandats de paiement (452 en 1989) et 303 titres de recette (259 en 1989) ont été établis.

## ASSAINISSEMENT AGRICOLE

Au cours de l'année 1990, ont été réalisés :

- collecteur de la Fossette pour 20 029,78 F
- collecteur de l'Epale : 27 626,93 F
- collecteur Goupillais + divers fossés : 15 452,74 F

soit un total de 63 109,45 F. La Commune percevra pour ces travaux une subvention de 50 %.

Les travaux collectifs étant pratiquement terminés sur la Commune, aucune tranche de travaux n'a été sollicitée pour 1991.

## MANOIR

En 1990, les factures suivantes ont été payées :

- M. Villefeu pour 25 042,79 F pour la fourniture de tables et bancs pour la grande pièce du rez de chaussée
- M. Kulik : 3 958,16 F pour installation évier de la cuisine.
- M. Chaussée : 3 249,55 F pour travaux d'électricité.
- M. Désert : 5 698,11 F pour pose de gouttières

soit un total de 38 989,44 F.

Maintenant, le rez de chaussée peut être loué pour des repas : cuisine + grande salle + sanitaires - Prix de location : 500 F

### SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les tarifs de location de la salle socio-culturelle ont été augmentés de 5 %, au 1er juin 1990 :

- banquet - mariage : grande salle.....440 F  
petite salle .....220 F  
cuisine ..... 220 F
- Réunion - Vin d'honneur : grande salle ..... 195 F  
petite salle ..... 88 F  
cantine ..... 61 F
- Bal public (grande salle uniquement)..... 1 100 F
- Concours de cartes : grande salle ..... 735 F  
petite salle ..... 294 F
- Participation aux frais de chauffage : grande salle.....136 F  
petite salle..... 67 F

Ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs non domiciliés à La Rouaudière. Une somme de 100 F est toujours demandée aux personnes qui annulent leur réservation sans motif valable. D'autre part, chaque société locale a droit, une fois par année civile, à une location gratuite.

Au cours de l'année 1990, les locations se sont élevées à 20 570,50 F et les dépenses sont de 29 332,04 F : électricité (13 776,81 F) - eau (1 000 F environ) - gaz (835,70 F) - téléphone (580 F) - produits entretien (839,53 F) - frais de nettoyage (237 h soit 12 300 F environ).

Dans sa réunion du 29 mars 1990, le Conseil Municipal a décidé l'achat de 150 couverts (et plats de service). Après étude, se sont les Ets ROZE d'Angers qui ont été retenus pour ces fournitures pour la somme de 19 670,83 F.

Ces couverts peuvent être loués aux personnes qui utilisent la salle socio-culturelle, moyennant une participation de 2 F par couvert (aucune location de vaisselle ne sera faite en dehors de la salle). Cette vaisselle étant "mise sous clé", il est demandé aux personnes qui souhaitent l'utiliser de la réserver à la mairie, en même temps que la réservation de la salle.

En outre, il sera demandé de verser une caution de 100 F en espèces pour chaque location de vaisselle, qui sera restituée après déduction faite éventuellement de "la casse". (les prix de facturation de "la casse" sont affichés dans la cuisine de la salle).

Au début de l'année 1990, la peinture de la cuisine, ainsi que l'entrée (du côté cuisine) ont été réalisées par Monsieur GELU, pour la somme de 16 816,59 F.

### CANTINE MUNICIPALE

Les ventes de repas en 1990 se sont élevées à 25 949,40 F ; les dépenses d'alimentation ont été de 25 199,91 F ; celles afférentes au personnel s'élèvent à 38 000 F environ. (Ne sont pas comptés dans les dépenses : le gaz, l'électricité et l'eau).

Le prix du repas est de 11,50 F et passera à 11,80 F au 1er avril 1991.

### RAMASSAGE SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est toujours assuré par la Société des Voyages BENATRE de Ballots, pour un prix journalier de 147,30 F à compter de septembre 1990, et qui est passé à 155,75 F au 1er février 1991.

25 enfants fréquentant l'école publique de la Rouaudière bénéficient de ce service.

Les dépenses 1990 se sont élevées à 24 138,45 F ; la subvention départementale a été de 19 081 F.

### ECOLE PUBLIQUE

En 1990, des dépenses de fournitures scolaires ont été mandatées pour la somme de 8 999,23 F ; la participation de la Commune pour le voyage scolaire et l'achat de jouets pour l'arbre de Noël a été de 3 063,05 F.

Par ailleurs, la Commune a versé à l'Association de Parents d'Elèves une somme de 20 000 F pour permettre aux élèves de la classe de Monsieur BOISSEAU, d'aller en classe de neige au Collet d'Allevard (séjour du 19 au 31/03/90). Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une telle subvention tous les quatre ans, afin que chaque enfant puisse participer une fois à un tel séjour.

C.E.S. : Depuis la rentrée de septembre 1990, l'emploi TUC a été remplacé par un C.E.S. (contrat emploi solidarité). le contrat a été établi pour la durée de l'année scolaire et avec Madame GOEBAU Nathalie. Toutefois, Mme GOEBAU arrête son contrat CES à la mi-mai 1991, l'emploi sera donc vacant. Le Conseil Municipal souhaite recruter quelqu'un dans le cadre des CES (exonération des charges patronales et remboursement d'une partie du salaire par l'Etat). Les personnes intéressées par cet emploi pourront s'adresser à la Mairie, avant le 27 mars 1991, où tous renseignements vous seront communiqués.

Comme les années précédentes, avec l'Association Familiale de St Aignan, 24 enfants scolarisés à La Rouaudière, ont bénéficié de cours de natation à la piscine de Craon. La participation de la Commune a été de 257,63 F par enfant (288,82 F en 1989) soit 6 183,12 F représentant 75 % de la dépense totale (le complément étant payé par les parents).

### REPAS DU 3<sup>ème</sup> AGE

Le 21 novembre 1990, 35 personnes se sont retrouvées au restaurant Guillon, pour le repas offert par la Commune aux personnes de plus de 65 ans - Montant de la dépense 2 800 F.

### LOGEMENTS LOCATIFS

Depuis le 1er octobre 1990, deux nouveaux logements locatifs ont été mis en service et loués à :

- M. et Mme GRUEL Bruno - loyer mensuel : 1 895 F
- M. et Mme LOUAISIL Jean-Yves - loyer mensuel : 1 920 F

Les loyers mensuels pour les 4 autres logements ont été augmentés au 1er juillet 1990 et fixés à :

- type III : 1 398 F
- type IV : 1 502 F

Le coût de construction des deux derniers logements s'élève à 633 837,82 F auquel s'ajoutent les honoraires de l'architecte 59 379 F, l'assurance dommages : 6 636,75 F et les branchements EDF : 8 580,63 F.

Ces travaux ont été financés de la façon suivante :

- emprunt de 550 000 F près de la Société Générale de LAVAL, pour une durée de 20 ans (charge mensuelle 5 271,26 F contre 3 815 F de loyers encaissés).
- emprunt-relais de 100 000 F près du Crédit Mutuel de LAVAL pour une durée de 2 ans, dans l'attente du reversement de la TVA.
- subvention départementale de 20 000 F
- autofinancement : 40 000 F environ

Le Conseil Municipal a décidé, d'autre part, qu'un dépôt de garantie égal à deux mois de loyer, sera exigé lors de l'attribution d'un logement locatif.

Nous vous rappelons que les logements sont attribués aux personnes qui ont déposé une demande, et suivant l'ordre d'inscription à la Mairie.

### VOIRIE

En 1990, les dépenses de voirie se sont élevées à 187 387,29 F dont 72 739,76 F en fonctionnement et 114 647,53 en investissement.

Pour 1991, le projet de budget établi par l'Équipement de Craon (suite à la réunion de la Commission Voirie) s'établit comme suit :

- renforcement de structure sur :
  - C.R. de la Sévrie (avec curage de fossés)
  - C.R. de la Goupillais
  - C.R. de la Teillaie

pour une dépense de 54 100 F HT. La Commune peut bénéficier pour ces travaux d'une subvention de 25 %, soit 13 525 F.

D'autre part, des curages de fossés sont prévus sur le C.R. de la Boucaudrie et le C.R. des Gallières. Comme les années précédentes, il est demandé aux riverains (ou à toute personne ayant besoin de terre) d'assurer le transport de terre afin de réduire les dépenses. Pour la terre, se faire inscrire à la Mairie.

Il est également demandé à chaque exploitant de vérifier le bon fonctionnement des divers collecteurs dépendant de son exploitation et de procéder au nettoyage des grilles et regards (bien vouloir vérifier aussi les sorties de drains).

ETAT CIVIL 1990

NAISSANCES :

10 janvier : VILLEFEU Alexandre

10 mai : SABIN Vincent

1er juin : SABIN Laura

DECES :

28 mars à Renazé : Mme LOUET Marie Joseph

05 avril à La Guerche de Bretagne : M. TRIPOTE René

RECENSEMENT

Le recensement général de la population a eu lieu en mars 1990. La population de La Rouaudière est de 309 habitants, soit une diminution de 32 habitants par rapport au recensement de 1982.

EGLISE

La toiture de l'église a été refaite par l'Ent. TRAVERS de Ballots, pour un montant de 185 686,32 F. Ces travaux ont été payés sur les fonds libres et des accords de subvention ont été reçus du Département (35 689 F) et de la Région (22 569 F).

TERRAIN DES SPORTS

L'éclairage d'un but a été réalisé par l'Ent. SYLVESTRE de La Guerche-de-Bretagne pour la somme de 32 448,96 F. Une demande de subvention départementale a été déposée.

CIMETIERE

Depuis la Toussaint 1990, c'est l'agent communal, Monsieur LARDEUX, qui assure l'entretien du cimetière (allées et entourage des monuments), la Commune payant toutes les fournitures nécessaires : sable, gravier.... L'entretien des tombes reste toujours à la charge des familles. Avant chaque sépulture à La Rouaudière, il est demandé aux familles de passer à la Mairie, afin de réserver un emplacement.

Des concessions peuvent être faites :

- trentenaire : 200 F
- cinquantenaire : 300 F

renouvelables éventuellement.

### LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants ainsi que les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 1992, peuvent se faire inscrire sur la liste électorale, avant le 31 décembre 1991, avec effet au 1er mars 1992. Aucune inscription d'office n'est faite.

### SECHERESSE 1990

Suite à la demande collective de dégrèvement de taxe foncière non bâti, en raison de la sécheresse 1990, faite le 13 octobre 1990, le Service du CADASTRE a prononcé des dégrèvements sur les montants des impositions établies aux noms des propriétaires. La liste des parcelles ainsi que le montant des dégrèvements peuvent être consultés à la Mairie, aux heures d'ouverture. Les dégrèvements sont envoyés aux propriétaires qui doivent les reverser aux locataires.

Lors de leur passage à la Mairie, les exploitants voudront bien se munir de leur relevé parcellaire de 1990.

### SECRETARIAT MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie :

Mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30

Vendredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 30.

Toutefois, le mercredi après-midi, la secrétaire travaille mais la Mairie est fermée au public. En cas d'urgence, vous pouvez toujours téléphoner.

### COMMUNIQUE DES SOCIETES LOCALES

#### CLUB DES BONS AMIS

L'Amicale des Aînés a organisé un concours de belote qui a eu lieu au niveau du club puis cantonal, ensuite au concours départemental. C'est le Club de Senonnes qui a remporté le challenge cantonal.

Croisière sur la Mayenne :

60 personnes ont pris le bateau à Château-Gontier pour Chenillé Changé, où régnait une ambiance amicale et chaleureuse. Un repas excellent était servi sur le bateau ; le retour se fera vers 18 heures. La Mayenne est un pays d'accueil qui a su préserver tout un réseau de chemins reliant fermes entre-elles. Notre Région nous offre sa simplicité et son authenticité.

L'Amicale avait choisi pour sa rencontre annuelle : le matin visite du château de Craon, le parc de 42 hectares, le tout nous faisait revivre une autre époque. L'après-midi, pique-nique à La Rouaudière : 280 personnes assistaient à cette sympathique manifestation, ce qui prouve le dynamisme de nos petites communes, le plaisir des aînés à se retrouver.

Sécurité routière : révision du code de la route.

82 personnes ont participé à une réunion d'information sur la sécurité routière avec la Gendarmerie de St Aignan-Renazé. Le Préfet de la Mayenne a décidé d'organiser un challenge des personnes âgées dans le but de sensibiliser cette catégorie d'usagers aux problèmes de la sécurité routière. Cette information a eu lieu à la salle socio-culturelle de La Rouaudière. Cette réunion s'adressait à tous les clubs du canton. La Gendarmerie nous dit : "Notre mission n'est pas seulement répressive, mais aussi préventive, il faut se serrer les coudes".

Festival du Haut-Anjou :

700 spectateurs ont participé et aimé ce spectacle, une ambiance joyeuse s'est créée entre ces dix clubs - renommé dans le Segréen. 35 personnes à l'invitation par la Commune, se sont retrouvées au Relais d'Anjou. Ce banquet de l'amitié était présidé par Monsieur VIVIEN, Maire et Conseiller Général, et par Monsieur GIRARD, Président du Club ; on a échangé de bons souvenirs et passé un moment agréable.

Le Club invite tous ceux qui veulent se distraire à venir nous rejoindre

-----  
ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Animations pendant l'année 1990 :

- toujours une très bonne ambiance à la galette des rois le 27 janvier avec 182 entrées, dommage toujours beaucoup d'absents.
- tournoi seniors-juniors du 12 mai : bilan positif : 20 équipes y participaient ; mieux que l'année précédente d'autant plus qu'il avait lieu le samedi après-midi. Le tournoi fut gagné par l'équipe de La Guerche-de-Bretagne en battant les juniors de St Aignan par 2 - 0.

- tournoi inter-familles du 24 juin : toujours autant de succès avec plus de familles : 14 au total. La finale vainqueur a été gagnée par la famille Pasquier contre la famille Coquelin par 1 - 0 et la finale vaincu a été gagnée par la famille Bucquet contre la famille Chevillard 1 - 0 également.

- tournoi mémorial Gilbert Manceau du 26 août : ce tournoi a lieu sur invitation - 5 équipes étaient présentes. Le challenge a été remporté par l'équipe de Senonnes face à l'équipe de la Rouaudière par 1 - 0.

- concours de belote à la dinde et aux cageots d'huîtres des 21 22 et 23 décembre : plus d'engagements que l'année précédente 134 équipes se sont engagées - Bilan positif.

**Maintenant parlons un peu de football :**

- 1 équipe seniors-juniors avec 17 licenciés - 1ère de son groupe avec 4 points d'avance sur son suivant Ballots. J'espère que l'écart reste jusqu'à la fin du championnat qui se termine le 5 mai.

- une équipe cadets avec entente La Rouaudière - St Aignan avec 14 licenciés - Classée 7ème sur 11 équipes dans ce groupe qui est très haut - Tous les matchs retour auront lieu sur le terrain de La Rouaudière, soit le samedi après-midi ou le dimanche matin.

- 1 équipe minimes avec entente La Rouaudière - St Aignan avec 16 licenciés. Classée 9ème sur 12 équipes dans ce groupe.

- 1 équipe poussins avec 10 licenciés - Classée 4ème aux matchs aller - 1ère aux matchs retour, actuellement dans leur groupe. Des joueurs qui se battent beaucoup sur le terrain.

- 1 équipe pupilles avec 9 licenciés - Classée 2ème aux matchs aller et 1ère aux matchs retour actuellement dans leur groupe. Une belle petite équipe avec de très bons éléments.

Le Bureau remercie la Commune pour la pose des projecteurs sur le terrain, qui permettent aux joueurs de pouvoir s'entraîner le vendredi soir ; ainsi que pour la subvention qui nous est accordée. Le Bureau remercie aussi toutes les personnes qui prennent une carte de membre bienfaiteur pour le soutien du club. Cette saison plus de spectateurs que les autres années peut-être parce que l'équipe joue les premiers rôles.

L'Association Sportive vous invite cordialement à sa table pour un repas qui vous sera copieusement servi au Relais-d'Anjou le mardi 30 avril 1991 à partir de 20 h. Joueurs, supporters, membres de la Commune vous êtes tous cordialement invités - Une participation de 60 F par personne vous sera demandée à l'inscription, le reste étant à la charge du club - il sera fait un tarif pour les enfants. Se faire inscrire au Café Guillon, dernier

délat le 22 avril 1991. Un bilan du club vous sera donné au début du repas.

Dates à retenir :

- 26 mai : tournoi de l'A. S. R.
- 23 ou 30 juin : tournoi inter-familles
- 25 août : Mémorial Gilbert Manceau
- 20 - 21 et 22 décembre : concours de belote à la dinde et aux cageots d'huîtres.

-----  
Le Président : **M. POUSSIN**

COMITE DES FETES

Suite à l'assemblée générale du 07 décembre 1990, un nouveau bureau a été constitué :

Président : M. PASQUIER Gilbert - Vice-Présidents : MM. BOISSEAU Patrice et CHEVILLARD Michel - Secrétaire : M. DUPONT Daniel - Secrétaire-adjoint : M. CHESNEL Christian - Trésorier : Mme COQUELIN Germaine - Trésorier-Adjoint : M. PERROCHE Olivier.

Calendrier 1991 :

- 11 août : course cycliste
- 05 octobre : Bal des ménages

-----  
Le Président : **G. PASQUIER**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

A la rentrée 1990-1991, l'école accueille 46 enfants, dont 27 dans la classe enfantine.

- Mme DOINEAU et M. PANON, ainsi que MM. BARBIER et DELONGLE ont été élus au Conseil d'Ecole.

- Le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves est composé comme suit :

- Président : M. PANON
- Secrétaire : Mme ROBERT S.
- Trésorière : Mme DOINEAU E.

Cette Association contribue à améliorer les conditions de travail des élèves et de l'équipe enseignante et trouve ses finances dans son méchoui annuel. Le prochain aura lieu le samedi 22 juin 1991.

Activités péri-scolaires :

- modélisme - USEP (hand-ball le mercredi après-midi) - coopérative scolaire - fête de Noël (danses, chansons, saynettes...) - voyage scolaire (le dernier a eu lieu en juin 90 à Villedieu les Poëles et à Carolles).

-----

## ASSOCIATION SYNDICALE DE DRAINAGE DE LA ROUAUDIÈRE

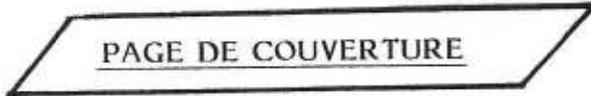
La situation des travaux de drainage de notre Association en 1990, se situe aux alentours de 92 ha, pour un montant de 592 063 F. Nous constatons une nette évolution des surfaces drainées par rapport à l'année 1989, qui s'élevaient à 32 ha. Cette évolution est dû principalement à l'agrandissement de certaines exploitations et également à l'installation de jeunes agriculteurs.

Alors que dans le Département de la Mayenne, la situation des travaux des associations de drainage, depuis deux années, est en nette régression pour atteindre en 1990, une baisse d'environ 60 % sur l'année précédente (voir tableau page suivante).

La sécheresse, la conjoncture économique et les préoccupations sur l'environnement, remettent en question les investissements hydrauliques pour l'avenir. Egalement, les conditions de financement par la Région seront de plus en plus contraignantes et que pour les programmes à venir, une étude économique sera demandée ; les caractéristiques font actuellement l'objet d'une réflexion.

Il sera donc nécessaire d'inclure dans les études de drainage, un volet agro-économique, faisant ressorti la potentialité des sols avant et après drainage ; de même, devraient être prodigués des conseils concernant les conséquences vis à vis de l'environnement (exemple : éviter de laisser les sols nus l'hiver, éviter des épandages de lisier...).

Le Président : C. SERVEAU

-----  
  
PAGE DE COUVERTURE

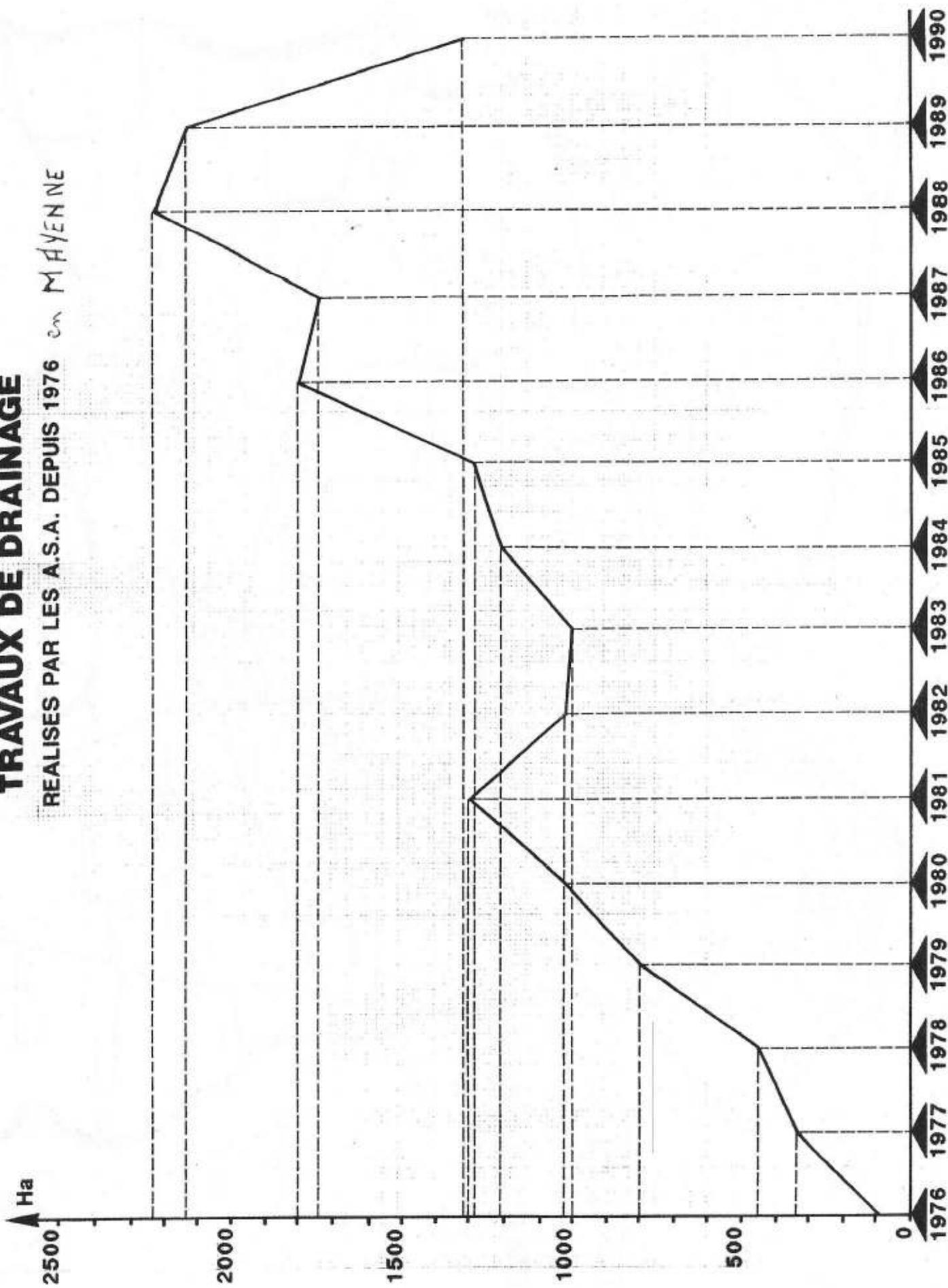
Le blason de la Commune de LA ROUAUDIÈRE y est représenté. Ce sont les armoiries de la famille de LA JAILLE, dont certains membres ont été seigneurs de La Rouaudière.

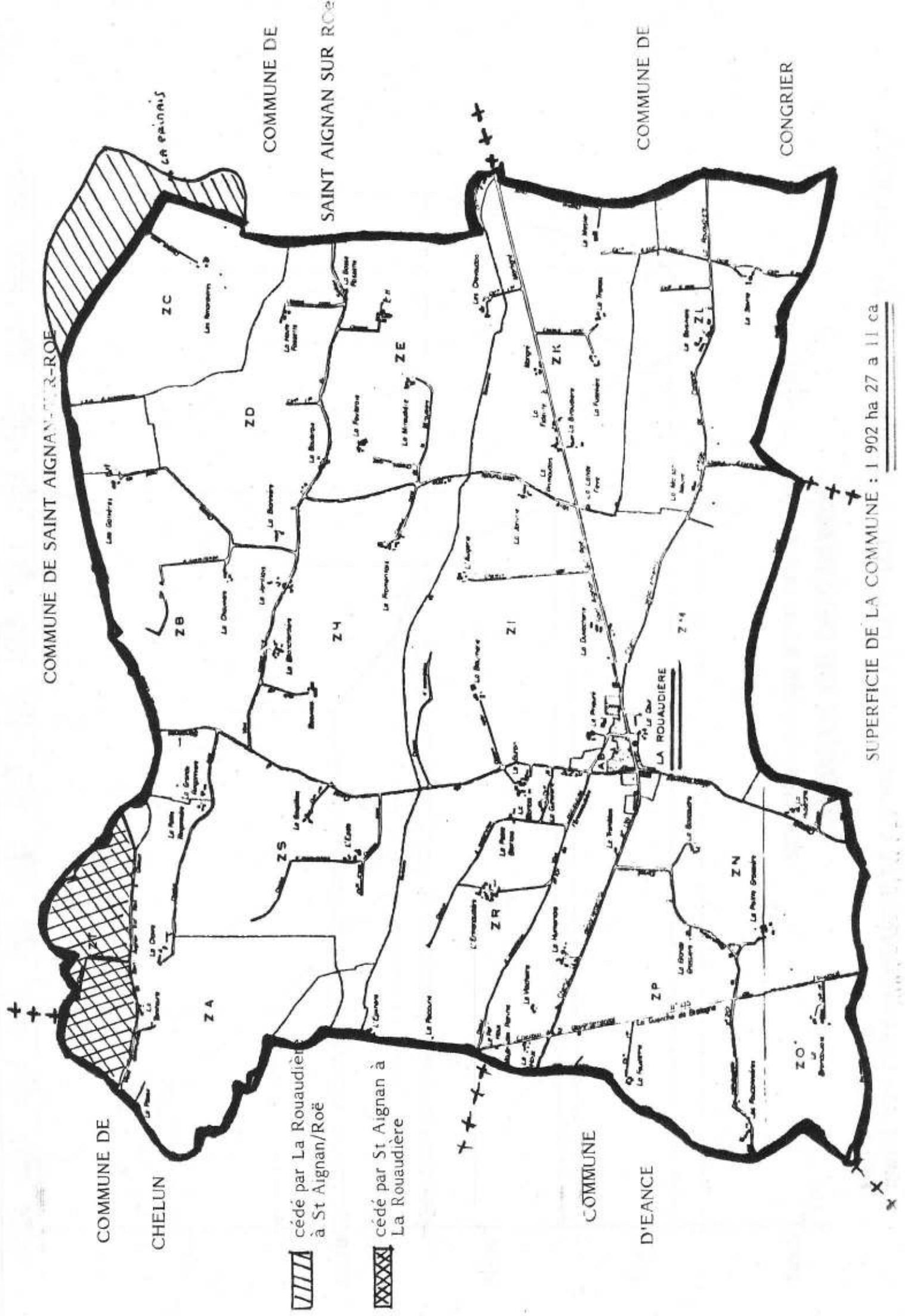
Il représente "un écu d'or à la bande fuselée de gueules".

Un dépliant présentant les blasons de toutes les Communes du canton a d'ailleurs été édité par le Syndicat d'Initiative du canton, et est en vente à la Mairie au prix de 20 F.

### TRAVAUX DE DRAINAGE

REALISES PAR LES A.S.A. DEPUIS 1976 en Moyenne





COMMUNE DE SAINT AIGNAN SUR ROË

COMMUNE DE

SAINT AIGNAN SUR ROË

COMMUNE DE

CONGRIER

COMMUNE DE

CHELUN

cédé par La Rouaudière  
à St Aignan/Roë

cédé par St Aignan à  
La Rouaudière

COMMUNE

D'ÉANCE

SUPERFICIE DE LA COMMUNE : 1 902 ha 27 a 11 ca

Depuis le début de l'année 1990, un nouveau Gendarme est arrivé. Il s'agit de **LEPELTIER Yannick**, 21 ans, célibataire et originaire de **FOUGERES (35)**. Il s'est bien habitué à **SAINT AIGNAN SUR ROE**.

Une journée portes ouvertes a été organisée le 29 mars 1990 à la Brigade pour une présentation des équipements de la Gendarmerie aux élèves des écoles publiques et privées de la circonscription. Trois cents enfants ont participé à cette journée. Des enfants ont remis de beaux dessins aux Gendarmes pour les remercier de cette visite qui a été commentée par la presse locale.

Au niveau de l'activité professionnelle de la Brigade, il faut souligner deux affaires importantes solutionnées.

- Un cambriolage dans un institut rural des métiers du bois du Morbihan commis en avril 1988 avec un préjudice de 100.000 Francs. L'auteur des faits a été interpellé à **SAINT AIGNAN** et son complice identifié. Quatre tronçonneuses de valeur ont été retrouvées.
- Arrestation de l'auteur du cambriolage **MORINEAU** à **SAINT AIGNAN/ROE** commis en 1988. Les bons au porteur ont été retrouvés. Etroite collaboration entre les services de la Police Nationale de **CASTRES** et les unités suivantes (**BRIGADE DE RECHERCHES DE LAVAL**, **SECTION DE RECHERCHES d'ANGERS**, **EQUIPE DE RECHERCHES DE CHATEAU GONTIER** et **BRIGADE DE SAINT AIGNAN/ROE**).

Une baisse très sensible des accidents est enregistrée depuis début 1990. Des services de contrôle vitesse et de répression de la conduite sous l'empire d'un état alcoolique ont été accrus. 30 personnes interpellées contre 17 l'an dernier. Il est à espérer une baisse de ces infractions dans les mois à venir, les conducteurs ayant pris conscience des dangers et des conséquences de telles infractions qui sont de plus en plus sévèrement punies. **Ne prenez pas le volant quand vous avez bu un peu plus que d'habitude.** Les conséquences sont graves. Chaque jour des familles perdent un de leurs ou un ami bêtement et les conséquences sont dramatiques. La Brigade continuera dans cette voie même si souvent certains pensent que les Gendarmes sont sévères dans ce domaine. Que chacun y mette du sien et nous passerons sous le cap des 10.000 morts chaque année sur les routes. L'objectif de la Brigade est que chacun puisse circuler librement en toute sécurité sur les routes **de jour comme de nuit.**

A cet effet l'unité vient d'être dotée d'un **Ethylomètre** qui remplace la prise de sang. L'air expiré est analysé immédiatement et le taux d'alcool légal à ne pas dépasser est de **0,40 milligramme par litre d'air expiré**, ce qui équivaut pour une prise de sang à **0,80 gramme par litre dans le sang.**

De nouveaux matériels ont été livrés (Photocopieur, machine à écrire électronique). La Brigade attend un micro-ordinateur performant qui servira à la gestion de la Brigade et à la rédaction des écrits de service. Un terminal **SAPHIR** sera installé dans le véhicule ce qui permettra aux Gendarmes d'interroger directement du véhicule les fichiers Gendarmerie et transmettre des messages dans toute la France.

Le 17 novembre 1990, les personnels en activité et en retraite de la Compagnie de Gendarmerie de **CHATEAU GONTIER** et les familles ont fêté leur Patronne **SAINTE GENEVIEVE** à **SAINT AIGNAN/ROE**.

Après une messe célébrée par le Père **MARSOLLIER** et l'Aumônier de la Gendarmerie à laquelle étaient associés les paroissiens. Un vin d'honneur était servi dans la salle de réunion de la Mairie sous la présidence du Capitaine **VIDON**, Commandant la Compagnie.

Divers personnalités dont Mr. DE GASTINE, le Sous-Préfet, le Conseiller général et le Conseiller régional ainsi que le Maire de SAINT AIGNAN et son Conseil municipal étaient présentes. Un repas dansant était ensuite servi à la salle polyvalente pour terminer cette fête.

Nous tenons à remercier le Maire et le Conseil municipal qui nous ont aidés pour la réussite de cette fête.

Cette année les Gendarmes MOYON Jean-Charles et MENIER Hubert ont participé à un stage à CHAUMONT et ont obtenus avec succès le diplôme d'aptitude technique option Gendarmerie Départementale. Ils sont depuis Sous-Officiers de carrière (deux galons).

Le Chef LE BRAS a suivi un stage à CHATELLERAULT et a obtenu le diplôme de qualification supérieure de la Gendarmerie option Gendarmerie Départementale, qui permet d'obtenir le grade d'adjudant à moyen terme. Ce dernier a été décoré de la Médaille d'Argent de la Défense Nationale à compter du 1er janvier.

Il est à noter également que les mesures prises par le Ministre de la Défense au cours de l'été dernier ont permis aux personnels et aux familles d'assumer un peu mieux le métier de Gendarme qui reste un métier difficile.

Les missions de la Gendarmerie sont rappelées: AIDE, ASSISTANCE, SECOURS AUX PERSONNES, PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS, PREVENTION ET ENFIN REPRESSION. La Brigade a aidé cette année plusieurs familles ou personnes en détresse dans le but de ne pas les laisser sombrer.

Nous sommes à votre service et n'hésitez pas, dans la mesure de nos possibilités nous vous aiderons.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous avec une pensée particulière pour les personnes âgées seules et isolées qui restent vulnérables et que chacun doit aider de son mieux.

Il nous appartient adultes, élus, associations, de tout faire pour que nos jeunes ne sombrent pas dans l'oisiveté et ses conséquences (alcool, drogue ...). Nous sommes prêts à vous aider.

A cet effet, la Brigade organisera en 1991 une journée d'information sur la DROGUE afin que les parents, élus et jeunes prennent un peu plus conscience de ce fléau qui est à portée de tous nos enfants.

#### NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.

Le Maréchal des Logis-Chef LE BRAS.  
Commandant la Brigade et ses Gendarmes.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO